

CHASSIS-CABINE (Cabine Double)

Table with columns: Sans treuil, Avec treuil, Versions: 30, 34, Empatement: 3,050, 3,400, Poids à vide du véhicule en ordre de marche... Total: 5585, 5620, 5915, 5950

LIMITES POUR VEHICULES CARROSSES (Cabine Double)

Table with columns: Sans treuil, Avec treuil, Total: 5550, Répartition minimale de cette masse: 3304, Sur l'essieu 1: 1323, Sur l'essieu 2: 1323, Charge utile maximale autorisée... Distance mini: 0,148, 0,145, 0,148, 0,145

NOTA: pour les véhicules munis d'un ralentisseur (voir 7.9), il est admis de pouvoir:

- a) Augmenter le poids total autorisé en charge (2.1) et le poids roulant autorisé (2.2) d'une valeur égale au poids de ce ralentisseur... b) Augmenter la charge maximale admissible sur l'essieu 2 (2.4.2) dans la limite de 400 kg.

3 MOTEUR

Table with columns: Description, Valeur, 1. Dénomination: MIDR 06 02 26 W4, 2. Marque: RENAULT V. I., 3.2.1 Type: moteur à combustion interne... 3.12 Réservoir de carburant: 130 litres

4 TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Table with columns: Type de boîte de vitesses: 4106.OD + transfert BT600: mécanique, 6 rapports et 1 marche arrière. 4.1.1 Emplacement du levier de commande: sur le capot moteur.

Table with columns: Combinaisons des vitesses, Rapports de la boîte, Rapports du pont, Boîte de transfert, Dimultiplication totale, Vitesse à 1000 tr/min. 4.2.1 Mode de commande: mécanique. 4.3 Type de transmission: par cardans entre boîte et pont AR.

Les rapports de la boîte et du pont sont donnés comme le quotient de la vitesse de rotation de sortie sur la vitesse de rotation d'entrée.

Table with columns: Pneumatiques 365/85R20 (3439), Couple de pont (avec réducteur: 3,556). 4.5 Vitesse maximale théorique au régime de régulation à vide de 2850 tr/min: 101, 109

Table with columns: Indicateur de vitesse: oui, Compteur kilométrique: oui, Chronotachygraphe: oui, Limiteur de vitesse: non.

5 SUSPENSION

5.1 Essieu 1: Type SM11: 1 essieu rigide, 2 ressorts paraboliques à lames, 2 amortisseurs télescopiques, 2 butées de rebond. 5.2 Essieu 2: Type SM12: 1 essieu rigide, 2 ressorts à lames paraboliques, 2 amortisseurs télescopiques, 2 butées de rebond, 1 barre stabilisatrice.

6 DIRECTION

Table with columns: Versions: 30, 34, Diamètre de braquage: 16,6, 18,2. 6.1 Type de direction: à vis sans fin avec assistance hydraulique. 6.2 Diamètre de braquage hors-tout (m): 16,6, 18,2

7 FREINAGE

7.1 Frein de service: freinage à transmission pneumatique à deux circuits indépendants... 7.2 Répartiteur de freinage: oui, le répartiteur de freinage module l'effort sur les roues AR en fonction de la charge sur l'essieu 2. 7.3 Frein de secours: assuré par l'indépendance des circuits du dispositif principal. 7.4 Frein de stationnement: commande manuelle par levier, transmission pneumatique agissant sur les freins à ressort des roues arrière.

8 CARROSSERIE

8.1 Carrosserie: châssis-cabine. 8.2 Matériaux constituant la carrosserie: tôles et acier soudés. 8.3 Nombre de places assises: Cabine Courte: 3 places, Cabine Longue 3 portes: 4 places, Cabine Longue 4 portes: 5 places et Cabine Double: 6 places

8.4 Sièges: Cabine Courte: 1 siège conducteur réglable plus 1 banquette. Cabine Longue 3 portes: 1 siège conducteur réglable plus 1 banquette et 1 siège à l'arrière. Cabine Longue 4 portes: 1 siège conducteur réglable plus 1 banquette et 2 sièges à l'arrière. Cabine Double 4: 1 siège conducteur réglable plus 1 siège passager et 1 banquette à l'arrière. 8.5 Nombre de portes: Cabine Courte: 2, Cabine Profonde 3 portes: 3, Cabine Profonde 4 portes: 4 et Cabine Double: 4. 8.6 Emplacement et mode d'ouverture des vitres: - 2 glaces descendantes sur porte avec Cabine Courte - 3 glaces descendantes sur porte avec Cabine Longue 3 portes - 4 glaces descendantes sur porte avec Cabine Longue 4 portes et Cabine Double - 2 glaces fixes sur le panneau AR de la cabine - 1 glace fixe sur panneaux latéraux gauche et droit (sauf pour cabines 3 et 4 portes)

9 ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

9.1 Feux de route: 2. 9.2 Feux de croisement: 2. 9.3 Feux de position: 2. 9.3.1 Avant: 2. 9.3.2 Latéraux: à installer lors du montage de la carrosserie. 9.3.3 Arrière (feux rouges arrière): 2. 9.5 Indicateur de changement de direction: 2. 9.5.1 Avant: 2 indépendants. 9.5.2 Arrière: 2 groupés avec les feux rouges. 9.5.3 Latéraux: 2 indépendants. 9.6 Feux stop: 2 incorporés aux feux rouges. 9.7 Eclairage de la plaque d'immatriculation: 1 groupé avec feu rouge gauche. 9.8 Dispositifs réfléchissants: 2 indépendants. 9.8.1 Arrière: 2 indépendants. 9.8.2 Latéraux: non (montés lors du carrossage). 9.9 Feux de détresse: par le fonctionnement simultané des indicateurs de direction. 9.10 Feux de marche arrière: 2 groupés avec les feux rouges.

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur que le véhicule numéro VF640BCA000000008 présenté comme prototype des véhicules de marque RENAULT, type 40BCA2, versions 30 - 34, livré en châssis-cabine satisfait aux dispositions des articles R.54 à R.62, R.69 à R.85, R.87 à R.97, R.103 et R.104 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application. Il devra être vérifié après montage de la carrosserie que le véhicule satisfait aux dispositions des articles R.61, R.62, R.85 à R.93, R.103 et R.104. La numérotation dans la série du type commence à VF640BCA000000001.

Fait à LYON, le 3 Octobre 1996 L'ingénieur de l'industrie et des Mines Attaché à la Division des Contrôles Techniques D. MONTES

Vu, approuvé et enregistré sous le numéro RT 8046 Fait à LYON, le 3 Octobre 1996 Pour le Directeur, l'ingénieur de l'industrie et des Mines J.L. PRAT

COMPLEMENT AU PROCES-VERBAL DE RECEPTION DU TYPE 40BCA2

La notice descriptive précédant le procès-verbal de réception a été mise à jour conformément aux dispositions de l'article 5 de l'arrêté ministériel du 19 Juillet 1954.

Les prescriptions réglementaires restent satisfaites.

Cette mise à jour peut s'appliquer à partir du numéro d'identification: VF640BCA000000328 ainsi qu'au VF640BCA000000179.

LYON, le 10 Décembre 1997 L'ingénieur de l'industrie et des Mines Attaché à la Division des Contrôles Techniques D. MONTES

Vu, approuvé et enregistré sous le numéro RT 8599 LYON, le 10 Décembre 1997 Pour le Directeur, l'ingénieur de l'industrie et des Mines J.L. PRAT

9.11 Feux de brouillard: 9.11.1 Arrière: 2 groupés avec les feux rouges. 9.12 Feux d'encroisement: 9.12.1 Avant: 2 indépendants. 9.12.2 Arrière: non (montés lors du carrossage).

10 DIVERS

10.1 Accessoires: 10.1.1 Essuie-glace: 2 à 2 vitesses. 10.1.2 Lave-glace: 2. 10.1.3 Rétroviseurs: côté gauche: 1, côté droit: 3 (dont 1 d'accostage et 1 grand angle). 10.1.4 Avertisseur sonore: 1. 10.1.5 Dispositif anti-voil: en option, sur colonne de direction sauf véhicule incendie. 10.1.6 Extincteur d'une capacité d'au moins 6kg à installer lors du montage de la carrosserie. 10.2 Marques d'identité: 10.2.1 Emplacement de la plaque du constructeur: sur face extérieure du tablier derrière la calandre. 10.2.2 Emplacement de la frappe du numéro d'identification: à l'extérieur du longeron droit en arrière de la roue extrême arrière ou au niveau de la roue extrême avant. 10.2.3 Structure du numéro d'identification: VF640BCA0000000001

11 VISITES TECHNIQUES

11.1 Emplacement de la plaque correcteur: sur porte gauche. 11.2 Pression déclarée par le constructeur: 8,5 bars. 11.3 Pression de disjonction: 8,5 bars. 11.4 Pression aux têtes d'accouplement (à la pression déclarée par le constructeur): 11.4.1 - à la tête d'alimentation (de couleur rouge): 7,6 bars 11.4.2 - à la tête de commande (de couleur jaune): 7,6 bars 11.5 Longueur des bras de leviers (mm): essieu 1: néant - essieu 2: néant. 11.6 Course maximale des actionneurs de frein (mm): essieu 1: néant - essieu 2: néant. 11.7 Nature du repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation: Orange Circuit frein essieu 1, Bleu Circuit frein essieu 2, Rouge Parc et/ou remorque. 11.8 Observations: néant.